

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 23/03/2009

Réception par le Prefet : 23/03/2009

Publication : 27/03/2009



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2009-4-4-3

Séance du vendredi 20 mars 2009

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA SOLIDARITE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil général n° E6-2008 du 20 mars 2008 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente.
- VU le rapport du Conseil Général n° 2008-5-1-9 du 11 et 12 décembre 2008 adoptant le Budget Primitif 2009.
- VU le rapport du Conseil Général n° 2008-5-4-3 du 11 et 12 décembre 2008 adoptant le Budget Primitif 2009 Prévention Sociale et Médico Social
- VU le rapport du Conseil Général n° 2008-5-4-4 du 11 et 11 décembre 2008 adoptant le Budget Primitif 2009 Insertion et Autonomie (Politique H01)
- VU le rapport du Conseil Général n° 2008-5-4-2 du 11 et 12 décembre 2008 adoptant le Budget Primitif 2009 actions en faveur des Personnes Handicapées (Politique I02)
- VU le rapport du Conseil Général n° 2008-5-4-1 du 11 et 12 décembre 2008 adoptant le Budget Primitif 2009 actions en faveur des Personnes Agées (Politique I01)
- VU l'avis de la Commission de la Solidarité, de la Politique de la Ville, de l'Insertion et du Logement en date du 28 janvier 2009
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ☞ Accorde dans le cadre de l'Action Sociale des subventions pour un montant de 339 000 € aux associations telles que détaillées dans le rapport et listées ci-dessous :

ENFANCE ET FAMILLE

- Familles d'Accueil du Haut-Rhin- St Amarin : 1 800 €
- Entraide entre les Pupilles et Anciens Pupilles de l'Etat du Haut-Rhin
– Colmar : 25 900 €

➤ Thémis Strasbourg :	10 000 €
➤ Thémis- Mission Ad'Hoc – Strasbourg :	80 000 €
➤ Association Générale des Familles – Mulhouse	12 000 €
➤ Centre de Documentation et d'Information des Femmes et des Familles- CIDFF – Mulhouse	1 600 €
➤ Syndicale des Familles Monoparentales et Recomposées – Colmar	34 000 €
➤ Syndicale des Familles Monoparentales et Recomposées – Médiation – Colmar :	11 500 €
➤ Syndicale des Familles Monoparentales et Recomposées – Dispositif Sophia – Colmar :	11 000 €
➤ Maison de la Famille du Haut-Rhin- Colmar	7 000 €

INSERTION

➤ SOS Amitié du Haut-Rhin – Mulhouse :	2 300 €
➤ Mouvement ATD Quart Monde – Colmar :	32 300 €
➤ Accueil des Demandeurs d'Asile (AADA) – Mulhouse :	2 000 €
➤ Secours Populaire Français – Fédération du Haut-Rhin- Colmar :	5 000 €
➤ Banque Alimentaire du Haut-Rhin- Mulhouse	31 600 €

PERSONNES HANDICAPEES

➤ Socio-Culturelle et Sportive des Sourds de Mulhouse :	1 500 €
➤ Union Régionale des Invalides et Accidentés du Travail- Strasbourg :	1 700 €
➤ Schizo Espoir – Colmar :	2 500 €
➤ Amis des Aveugles et Malvoyants du Haut-Rhin – Colmar :	2 000 €
➤ L'Aide aux Handicapés Moteurs (ARAHM) – Action "L'art au delà des murs : à la rencontre des différences" Strasbourg :	1 500 €

PERSONNES AGEES

➤ Alsace Alzheimer – Mulhouse :	6 000 €
➤ ADEIPA – Mulhouse :	8 500 €
➤ JALMALV Jusqu'à la Mort accompagner la Vie Haute-Alsace – Colmar :	4 000 €
➤ Ecole des Grand-Parents Européens du Haut-Rhin – Colmar	1 000 €
➤ ArtAile – Action « A l'ArtRencontre » - Brunstatt	1 500 €

PROMOTION DE LA SANTE

➤ Union Départementale des Donneurs du Sang Bénévole du Haut-Rhin- Ingersheim :	3 000 €
➤ Conseil Départemental Croix Rouge Française du Haut-Rhin – Mulhouse :	27 000 €
➤ Association Française des Malades et Opérés Cardio-Vasculaires (AFDOC Alsace) – Munster :	500 €
➤ Accueil des Familles des Malades de la Communauté Urbaine de Strasbourg – Les Géraniums :	1 000 €
➤ Revivre Bassin Potassique et Environs – Staffelfelden :	460 €
➤ Lutte Contre l'Alcoolisme -Les Anciens de Marienbronn – Buhl :	360 €
➤ Mouvement Vie Libre – Section Mulhouse Nord :	460 €
➤ Alcool Abstinence Sundgau – Wittersdorf :	360 €
➤ La Croix Bleue – Bartenheim :	460 €
➤ GIP-FCIP-CAAPS- Le Pari de la Santé – Strasbourg :	7 200 €

☞ Précise que les dépenses correspondantes seront prélevées sur les lignes budgétaires prévues au budget primitif 2009 :

- Opération 2009-G731-1761 imputation 65-51-6574-3007-010

- Opération 2009-I711-9999 imputation 65-53-6574-3097-010
- Opération 2009-I721-9999 imputation 65-52-6574-3137-010
- Opération 2009-G713-821 imputation 65-42-6574-2937-010
- Opération 2009-G713-821 imputation 65-42-65738-2937-010
- Opération 2009-H712-1956 imputation 65-58-6574-3047-010

☞ Autorise le Président à signer la convention ou l'avenant avec chacune des Associations mentionnées dans le rapport et sur le modèle des documents types approuvés en Commission Permanente du 11 mai 2007, et avec les Associations **THEMIS** et **Entraide entre les Pupilles et Anciens Pupilles de l'Etat du Haut-Rhin** dont les conventions particulières sont annexées au rapport.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions